

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

Délibération
n° 2020.10.282

**Commission
intercommunale des
impôts directs (CIID) :
approbation de la
liste des
commissaires**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2020**

Secrétaire de séance : Joëlle AVERLAN

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Monique CHIRON à Catherine BREARD, Sophie FORT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Frédéric CROS, Hervé GUICHET, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.10.282**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID) : APPROBATION DE LA LISTE DES COMMISSAIRES

Conformément au 1 de l'article 1650 A du code général des impôts (CGI), une commission intercommunale des impôts directs (CIID) a été instituée en 2017 par délibération du conseil communautaire (délibération n° 2017.01.43 du 19 janvier 2017).

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation). Elle est composée du président de l'EPCI (ou de son adjoint délégué), président de la commission ; ainsi que de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de l'organe délibérant.

Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 18 ans au moins
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'union européenne
- jouir de leurs droits civils
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises)
- être familiarisés avec les circonstances locales
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

À l'issue des élections communautaires du 9 juillet 2020, un nouvel organe délibérant a pris ses fonctions au sein de GrandAngoulême et il convient donc de renouveler cette commission.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques **dans un délai de 3 mois¹ à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double (40 personnes), proposée sur délibération de l'organe délibérant et dressée sur proposition initiale des communes prise par délibération des conseils municipaux.**

Il est précisé qu'en l'absence de proposition, ou en présence d'une liste incomplète ou comportant des personnes ne remplissant pas toutes les conditions, le directeur régional/départemental des finances publiques procédera à une désignation d'office des commissaires amenés à siéger en CIID.

¹ Le délai pour désigner les membres des commissions prévues aux articles 1650, 1650 A et 1650 B du code général des impôts est porté, pour l'année 2020, de deux à trois mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale suivant le renouvellement général des conseils municipaux (art. 58 LFR 2020-935 du 30 juillet 2020) soit le 9 octobre 2020 pour GrandAngoulême. Compte tenu du contexte actuel et de la période estivale, les services de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente ont été informé et ont pris acte que la délibération afférente à la liste de proposition de commissaires de la CIID sera prise au **Conseil Communautaire du 15 octobre 2020**.

Dans le cadre de son renouvellement, le Président de la CIID a proposé au Bureau Communautaire du 8 octobre 2020, de procéder au tirage au sort de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants parmi les propositions des communes de l'agglomération.

Vu l'avis favorable de la réunion préparatoire au conseil du 15 octobre 2020,

Je vous propose donc :

DE PROPOSER à la désignation de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques les 20 commissaires titulaires et les 20 commissaires suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs présentés en annexe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPE LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 octobre 2020	<u>Affiché le :</u> 23 octobre 2020

Annexe

Propositions de commissaires à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Propositions Commissaires Titulaires	Proposition de la commune de	Propositions Commissaires Suppléants	Proposition de la commune de
Philippe MONJARRET	ANGOLEME	Etienne TRUFFAUX	ANGOULEME
Christian DEFONTAINE	BOLEX	Martine MIRALILT	BALZAC
Yann COMPAGNON	CHAMPNIERS	Jean DECAUNE	BOUEX
Dominique PEREZ	CLAIX	Maud FOURRIER	COURONNE
Françoise DELAGE	DIGNAC	Jean-François PRESSIGOUT	DIRAC
Jean-Charles GUIGUEN	JAULDES	Alain GOICHON	FLEAC
Michel VIELET	LINARS	Aurélien NEAU	JAULDES
Henri MAZEAU	MAGNAC	Francine CHEMIN	LINARS
Nicole GUENOLE	MORNAC	Frédérique BECHON	MAGNAC
Barbara COUTURIER	NERSAC	Jean-Pierre BINCHET	MORNAC
Marie-Odile AURIAU	PLASSAC-ROUFFIAC	Fabien LAGARDE	PLASSAC-RCUFFIAC
Daniel GOLRSAUD	PUYMOYEN	Guillaume ROUZAUD	RUELLE-SUR-TOUVRE
Yannick PERRONET	RUELLE-SUR-TOUVRE	Eric ROLISSEAU	SAINT-YRIEIX
Patrick ROUX	SAINT-YRIEIX	Alexandre DEBEAU	S REUIL
Gérard MELLY	SIREUIL	Pascal BUCHEMEYER	SOYAUX
Jérôme GRIMAL	SOYAUX	Marie-Line TARDY	TORSAC
Olivier ADAM	TORSAC	Bernard LEGERON	VINDELLE
Isabelle MCUFFLET	VINDELLE	Dolorès LUZARRAGA	VOEUIL-ET-GIGET
Thierry MOTEAU	VOULGEZAC	Roseline CHAGNALD	VOULGEZAC
Pierre LEGER	VOUZAN	Thierry HUREAU	VOUZAN